

	Caractéristiques du genre L'exposé biographique (EB)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
1. Visée	L'exposé biographique est un genre qui permet de relater/retracer oralement, de manière structurée, le parcours de vie d'une personne, tout en transmettant des connaissances à son propos. 1.1-1.3	<p>L1 23 Compréhension de l'oral</p> <p>*Identification</p> <ul style="list-style-type: none"> de différents genres oraux (dialogue, histoire, récit de vie, règlement, exposé...) et des contextes dans lesquels ils sont ou ont été produits (conseil de classe, radio, émission TV, conférence...) 1.1 des éléments propres à la situation de communication (émetteur, public destinataire, support utilisé) 2.1 du thème abordé et des différents aspects traités dans le texte 5.1 <p>*Adaptation de l'écoute en anticipant le contenu en fonction de la source sonore et du genre textuel 2.3</p>	<p>1.1 Identifier la visée d'un exposé biographique entendu : relater/retracer oralement, de manière structurée, le parcours de vie d'une personne, tout en transmettant des connaissances à son propos.</p> <p>1.2 Développer/clarifier/modifier ses connaissances concernant la biographie d'une personne en assistant à/en écoutant un exposé.</p> <p>1.3 Définir une intention de production d'un EB : choisir une personne à biographier, relater/retracer oralement, de manière structurée, son parcours de vie et transmettre des connaissances à son propos.</p>
2. Situation de communication	<p>2.1 L'EB suppose deux rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> la personne qui a conçu l'exposé et qui le présente [= l'énonciateur/énonciatrice] ; un public/auditoire (dont la constitution et l'intérêt initial peuvent varier, notamment selon que cet auditoire est volontaire ou non). <p>Ces deux rôles fondent deux statuts dissymétriques : l'expert-e qui présente (ou, du moins, le médiateur/la médiatrice expert-e dans la mesure où il/elle synthétise des données issues de diverses sources) et l'auditoire, moins expert voire novice. 2.1 2.2</p> <p>La personne qui présente s'efforce de tenir compte de ce que l'auditoire sait déjà à propos de la personne biographiée, de ses attentes et de son intérêt, qu'elle doit susciter/maintenir par sa présentation. 2.2 5.8</p> <p>La présentation est monologale mais elle est fréquemment complétée par un échange avec le public en fin de présentation.</p> <p>Le lieu de l'évènement et la disposition spatiale des participant-es favorisent l'exposition et la réception des contenus (placement de la personne qui présente, lieu calme, supports de communication à disposition, etc.).</p>	<p>*Prise en compte de l'intonation, du rythme, du volume sonore, de l'accent, des mimiques, des gestes pour aider à construire le sens du texte entendu</p> <p>*Prise en compte des indices lexicaux</p> <p>*Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève...</p> <p>...identifie le thème abordé et reformule les principales informations traitées dans le texte 5.1 5.4</p> <p>...identifie le genre de texte oral abordé et les principaux éléments du contexte de communication 1.1 2.1</p> <p>Identification d'éléments propres au genre (situation, lieu, moment, personnages, événements...) et de son lien au monde réel 1.1 8.3</p> <p>Repérage de l'ordre chronologique des événements 5.1</p> <p>Distinction entre l'arrière-plan et les événements principaux 5.1</p> <p>Repérage d'organismes propres au genre</p> <p>Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève...</p> <p>...écoute et comprend les principaux événements entendus et les restitue dans l'ordre chronologique 5.1 5.4</p> <p>...situe le texte entendu (lien avec le réel, lieu, moment, personnages)</p>	<p>2.1 Comprendre le rôle et le statut respectifs des deux « partenaires » de la situation (présentateur/présentatrice – auditoire (public) ; expert-e – « novice »).</p> <p>2.2 Endosser le statut d'expert-e et prendre en compte la dissymétrie avec l'auditoire en s'efforçant de comprendre/anticiper ses attentes et son intérêt et en adaptant son discours à ce qu'on pense qu'il sait ou ne sait pas.</p> <p>2.3 En tant qu'auditeur/auditrice, définir ses propres attentes, les questions qu'on se pose.</p>

	Caractéristiques du genre L'exposé biographique (EB)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
3. Principes communicatifs	<p>Reconnaissance du statut d'expert-e de la personne qui présente et respect à son égard.</p> <p>Les contenus présentés sont supposés être objectifs, « vrais ». 3.1</p> <p>L'EB doit être le plus compréhensible/accessible possible pour les destinataires visés-es. 2.2</p> <p>L'EB est une prise de parole publique qui en respecte les rituels et les normes. 7.9</p>	<p>L1 24 Production de l'oral</p> <p>*Élaboration d'une production orale en fonction d'un projet (exposé, participation à un débat, compte rendu oral, jeu théâtral, restitution d'un poème...) et de la situation de communication (prise de parole en public, dialogue informel, réponse spontanée à une demande...) 7.9</p> <p>*Identification des composantes de la situation de communication constitutives d'un projet (émetteur, public destinataire, intention visée) 2.1 2.2</p> <p>5.6 6.5 6.7 *Élaboration et organisation du contenu selon un modèle donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • documentation • choix des informations à transmettre • supports écrits et/ou audio ou encore audiovisuels (<i>poster, photo, schéma, enregistrement, objet...</i>) 	<p>3.1 En préparant la production d'un EB, s'assurer de/évaluer la fiabilité des éléments retenus (par exemple en diversifiant les sources consultées).</p>
4. Réalisation matérielle	<p>Discours oral s'appuyant généralement sur des notes personnelles et pouvant faire recours à divers supports matériels tels que présentations PowerPoint et illustrations visuelles (photos, objets) ou sonores (enregistrements). 4.1-4.3</p> <p>Les notes personnelles constituent un soutien à la présentation orale. Elles peuvent comporter des mots-clés, quelques phrases particulièrement importantes, des signes graphiques (ex. flèches), des schémas... Les éléments textuels sont fréquemment abrégés. 4.2</p> <p>Les supports matériels de présentation complètent la parole ; ils permettent à l'auditoire d'accéder autrement que par l'audition à certains éléments du contenu : informations importantes, physionomie de la personne biographiée, etc. 4.3</p> <p>Le moment et la durée sont définis préalablement. 4.4</p>	<p>*Prise en compte du lieu de prise de parole (classe, théâtre, radio scolaire...)</p> <p>*Organisation d'une disposition spatiale adéquate</p> <p>*Prise en compte du rôle de l'énonciateur en fonction du projet (conférencier, interviewer, modérateur, débatteur, comédien...) 2.2</p> <p>*Prise en compte de l'importance de la posture, de la tenue, de l'attitude 7.8</p> <p>*Utilisation d'un vocabulaire adéquat</p> <p>*Production d'énoncés oraux syntaxiquement corrects</p> <p>*Respect des contraintes de l'oralité (prononciation, intonation, rythme, volume, débit, gestes...) 7.9</p>	<p>4.1 Comprendre et tenir compte des conditions matérielles de l'EB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • discours oral (se rapprochant d'une parole spontanée, cf. Textualisation) ; • appui sur/utilisation de notes personnelles et de supports matériels présentés au public (PowerPoint, enregistrements, etc.). <p>4.2 Préparer des notes personnelles et s'exercer à les utiliser pour soutenir son discours lors de la présentation orale.</p> <p>4.3 Préparer des supports matériels à utiliser lors de l'exposé et s'exercer à les présenter oralement.</p> <p>4.4 En préparant l'EB, tenir compte de la durée allouée.</p>

	Caractéristiques du genre L'exposé biographique (EB)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
5. Contenu	<p>Contenu clairement et explicitement défini et délimité : le parcours de vie et/ou les faits marquants de la vie d'une personne.</p> <p>Le parcours de la personne biographiée est envisagé dans sa totalité ou en se centrant sur des périodes significatives.</p> <p>Exploitation de ressources diverses (dont certaines peuvent être présentées/montrées durant l'exposé) pour sélectionner les contenus à transmettre. 5.5 5.10</p> <p>Aspects significatifs et avérés de la personne biographiée et de son parcours de vie : données factuelles (date et lieu de naissance...), événements marquants, apports, etc. 5.1 5.5</p> <p>L'EB suppose une analyse de la vie de la personne qui permet ensuite de structurer la présentation selon une logique qui peut être chronologique et/ou thématique : périodes, domaines d'activités, apports, etc. 5.5 5.6 6.5</p> <p>Hiérarchisation et articulation des différents aspects traités. 5.6 6.5</p> <p>Contenus souvent résumés/synthétisés par écrit (présentation PowerPoint ou document distribué) sous forme de fragments de texte, parfois de tableaux chronologiques, etc. présentés à l'auditoire. Des images peuvent être intégrées dans ces documents.</p> <p>Éventuels commentaires personnels et/ou anecdotes apportés par la personne qui présente. 7.2 7.5</p> <p>À travers l'EB, la personne qui présente transmet sa perception de la personne biographiée et/ou un « message » à son propos. 5.3 5.7</p>	<p>*Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève...</p> <p>...prend la parole en public en fonction d'un projet défini, en s'appuyant sur un guide de production et en tenant compte de la situation de communication, du contenu, des supports prévus et des contraintes de l'oralité 7.9</p> <p>Recherche et sélection d'informations nécessaires au projet de production choisi 5.5</p> <p>Création et préparation du contenu sous forme de notes et de mots-clés (fil rouge de la présentation) 4.2 7.3</p> <p>Présentation des événements en fonction de leur déroulement (ordre chronologique) 5.6</p> <p>Présentation orale du projet choisi en tenant compte de la situation, des lieux et des personnages, des informations à transmettre 7.9</p> <p>Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève...</p> <p>...présente oralement un genre choisi (récit de vie, exposé...) relatant des informations en tenant compte de leur ordre chronologique et des lieux, moments, personnages et actions décrites 7.9</p>	<p>En compréhension</p> <p>5.1 Identifier les caractéristiques principales de la personne biographiée (période durant laquelle elle a vécu, lieux, etc.), les faits marquants de son parcours et leur chronologie.</p> <p>5.2 Relier le cas échéant les informations transmises par le discours aux informations fournies par les supports auxiliaires.</p> <p>5.3 Percevoir ce que l'énonciateur/énonciatrice veut transmettre, son « message » à propos de la personne biographiée.</p> <p>5.4 Restituer ce qu'on a compris/appris sous diverses formes (réponses à un questionnaire, reformulation orale, etc.).</p> <p>En production</p> <p>5.5 Développer sa connaissance de la personne par la consultation de ressources diverses (textes, sites, documents audios et audiovisuels, etc.) : chercher les ressources – en prendre connaissance (lecture, écoute, visionnement) – les analyser – noter les éléments à retenir.</p> <p>5.6 Définir une organisation de l'EB selon une logique chronologique ou thématique (ou appliquer le découpage imposé).</p> <p>5.7 Choisir un point de vue à propos de la personne biographiée, des aspects de sa personnalité/son parcours qu'on souhaite mettre en avant et qu'on va particulièrement développer.</p> <p>5.8 Faire des hypothèses sur ce que sait et sur ce qui intéresse l'auditoire en relation à l'objet de l'EB.</p> <p>5.9 Réunir et sélectionner les contenus à prendre en compte pour la présentation sur la base des points 5.5 à 5.8.</p> <p>5.10 Sélectionner d'éventuels documents pertinents « présentables » parmi les ressources qui ont été consultées.</p>

	Caractéristiques du genre L'exposé biographique (EB)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
6. Structure	<p>Structure bien marquée, comportant deux dimensions partiellement intriquées : (a) celle concernant le contenu de l'exposé ; (b) celle concernant la gestion – notamment rituelle – de l'interaction communicative. 6.1</p> <p>6.2 6.3 a) Le contenu est organisé en trois grandes parties, contenant chacune des éléments obligatoires ou facultatifs* :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une introduction incluant l'énoncé ou le rappel du thème ainsi qu'une justification du choix de la personne biographiée, une accroche devant permettre de capter l'attention, l'intérêt, la curiosité de l'auditoire, et un plan*. 6.4 2. La partie centrale, à savoir le développement ordonné du thème de l'EB, organisé selon une logique chronologique et/ou thématique (périodes, domaines d'activités, apports, etc.). 6.5 Les différents aspects pris en compte dans cette partie centrale sont articulés entre eux ; le passage de l'un à l'autre est signalé afin de faciliter la compréhension. 3. Une conclusion : résumé/synthèse des principaux éléments présentés*, commentaire personnel*, élargissement/prolongement*... 6.6 <p>Les éventuels supports écrits (documents distribués, présentations PowerPoint...) ou audios/audiovisuels utilisés durant l'exposé sont articulés avec le développement du discours ; les supports écrits peuvent inclure des titres/sous-titres qui aident à structurer la présentation mais ne sont pas forcément dits oralement. 6.7</p> <p>b) La gestion de l'interaction est assurée tout au long de la présentation et prend une importance centrale au début et à la fin de l'EB (éléments obligatoires ou facultatifs*) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ouverture : salutations adressées à l'auditoire, présentation de soi* ; • clôture : remerciements, ouverture d'un espace de questions*, salutations. <p>Une introduction de la personne qui présente l'EB peut être faite par une autre personne.</p>		<p>En compréhension :</p> <p>6.1 Distinguer ce qui relève de la transmission du contenu et ce qui relève des aspects rituels de l'EB.</p> <p>6.2 Identifier les différentes parties de l'EB (introduction, partie centrale, conclusion) et les organisateurs permettant de les introduire et les distinguer.</p> <p>En production :</p> <p>6.3 Établir le plan de l'EB, en tenant compte des trois parties du contenu.</p> <p>6.4 Concevoir et préparer l'introduction : indication de la personne biographiée, présentation générale devant permettre de capter l'attention, l'intérêt, la curiosité de l'auditoire (par exemple sous forme de questions), éventuelle présentation du plan de l'exposé.</p> <p>6.5 Définir la structure de la partie centrale de la présentation en organisant les différents éléments de contenu retenus et en les ordonnant/hierarchisant selon une logique (éventuellement imposée) chronologique ou thématique.</p> <p>6.6 Préparer une conclusion : synthèse reprenant les principaux éléments de la partie centrale et pouvant inclure un commentaire personnel.</p> <p>6.7 Le cas échéant, prévoir l'usage et l'emplacement dans le discours des supports utilisés.</p>

	Caractéristiques du genre L'exposé biographique (EB)	Progression des apprentissages et attentes fondamentales du PER	Propositions d'objectifs élève
7. Textualisation / Langue	<p>L'EB est un discours oral prenant dans une mesure variable appui sur des notes (voire sur un texte écrit) et pouvant faire recours à des supports auxiliaires de divers types. 7.3 Tout en suivant les règles d'un oral public, relativement normé, il se rapproche d'une parole spontanée et contient par conséquent les traces usuelles de la production orale : hésitations, reprises, inachèvement, énoncés juxtaposés (parataxe), etc. 7.9</p> <p>L'EB est un discours essentiellement monologal mais dialogique (prise en compte des attentes supposées de l'auditoire, marquée dans le discours par des adresses au public, des questions rhétoriques, etc.), et qui peut être entrecoupé par des questions du public. 2.2 7.10</p> <p>L'EB comporte prioritairement des séquences narratives mais également des séquences descriptives et explicatives. 7.4</p> <p>Dans la présentation du parcours de la personne biographiée, l'EB recourt aux temps du discours avec une prépondérance du système Passé composé/Imparfait.</p> <p>Pour la structuration de l'exposé, il recourt à des constructions verbales particulières et à des organisateurs : verbes de parole au futur, au futur proche, au présent ou à l'impératif, souvent renforcés par un organisateur temporel (<i>j'aborderai successivement...</i>, <i>je commencerai/je vais commencer/commençons par...</i> ; <i>je passe maintenant à/passons maintenant à...</i> ; etc.). 7.7</p> <p>Les formes de reprises nominales et pronominales sont variées pour éviter l'excès de répétitions tout en assurant la clarté du discours, sa cohésion et la progression thématique. 7.6</p> <p>La parole doit avant tout faciliter la réception (articulation, débit, rythme) mais elle contribue également à capter l'attention de l'auditoire (variations intonatives et rythmiques). 7.8</p> <p>Le non-verbal, par le regard, la mimogestualité et la posture, de même que certains procédés discursifs (questionnement, interpellation, commentaires personnels, exemples, anecdotes...) participent également à cette captation. 7.8</p> <p>Recours à différents types de supports auxiliaires (présentation PowerPoint, document distribué...), contenant des fragments de texte, éventuellement des graphiques, tableaux, images, etc. Ces documents incluent souvent des titres de différents niveaux qui explicitent la structure de la présentation et peuvent être oralisés (de différentes manières : lus, paraphrasés) ou non. 7.3</p>		<p>En compréhension :</p> <p>7.1 Comprendre la manière dont la biographie est présentée en identifiant la logique (chronologique et/ou thématique) mise en œuvre et en repérant les organisateurs qui annoncent les différents éléments traités dans la partie centrale.</p> <p>7.2 Repérer le cas échéant les commentaires et/ou les anecdotes.</p> <p>En production :</p> <p>7.3 Rédiger les notes (mots-clés, fragments de texte, éventuellement schémas, etc.) ainsi que les supports de présentation ; formuler éventuellement des titres/sous-titres qui structurent l'exposé (mais qui ne sont pas nécessairement verbalisés dans la présentation orale).</p> <p>7.4 Produire des séquences narratives, descriptives et/ou explicatives, notamment en recourant aux organisateurs caractéristiques de ces séquences.</p> <p>7.5 Introduire des commentaires personnels en utilisant les organisateurs permettant de les signaler.</p> <p>7.6 Utiliser des reprises nominales et pronominales diversifiées pour éviter l'excès de répétitions tout en assurant la compréhension.</p> <p>7.7 Utiliser des constructions et organisateurs permettant d'annoncer les différentes parties du discours (<i>j'aborderai successivement...</i>, <i>je commencerai/je vais commencer/commençons par...</i>, <i>passons maintenant à...</i>, etc.).</p> <p>7.8 Avoir conscience de l'importance de la voix, du regard, de l'attitude corporelle et s'appliquer à soigner son articulation, son débit et son intonation, à adopter une posture adéquate, à ménager des silences et des pauses.</p> <p>7.9 Produire un EB en s'appuyant sur ses notes personnelles, en tenant compte des points 7.3 à 7.8 ci-dessus et en respectant les normes (scolaires) usuelles d'une production orale publique.</p> <p>7.10 Être attentif/attentive aux réactions de l'auditoire et si possible adapter sa production en conséquence.</p>

8. Connaissances à propos du genre et terminologie – Propositions d'objectifs élève

- 8.1** Connaître la visée/la fonction communicative de l'exposé biographique (relater/retracer oralement, de manière structurée, le parcours de vie d'une personne, tout en transmettant des connaissances à son propos).
- 8.2** Reconnaître le genre « exposé biographique » parmi d'autres productions textuelles.
- 8.3** Connaître quelques caractéristiques définitives du genre « exposé biographique » : intérêt et véracité des faits relatés, dimension chronologique, apport de connaissances avérées.
- 8.4** Comprendre et utiliser les termes suivants permettant de parler de l'exposé biographique : *chronologie, période, évènement, apports, auditoire, sources*.
- 8.5** Comprendre en contexte les termes suivants permettant de parler de l'exposé biographique : *ouverture, clôture*.